

Les services de diététistes sont-ils couverts par votre régime collectif d'assurance-maladie?

Ils devraient l'être! Voici pourquoi.

Les services des diététistes sont rentables

INVESTISSEZ 1 \$

en services de diététistes et



ÉCONOMISEZ 4 \$

en coûts de médicaments

RÉDUISEZ

la perte de productivité liée à la santé de jusqu'à



64%

DIMINUEZ

le nombre de congés de maladie de jusqu'à



87%

Le counseling en nutrition offert par les diététistes peut contribuer à



RÉDUIRE

le risque de développer le diabète de type 2 de jusqu'à **70 %**



GÉRER

les allergies et intolérances alimentaires



AMÉLIORER

la tension artérielle, la glycémie et les taux de cholestérol



ATTEINDRE

et maintenir un poids santé

Les employés méritent d'avoir accès aux services rentables des diététistes

Valeur des diététistes

Conseils personnalisés et solutions pratiques	100 %
Diplôme universitaire en aliments et nutrition	100 %
Agrément provincial	100 %
Assurance responsabilité	100 %
Adhésion à un code de déontologie	100 %

Le titre « diététiste » est protégé par la loi, comme celui d'infirmière ou de pharmacien. Seuls les diététistes peuvent utiliser ces initiales : Dt.P., R.D., P.Dt. (en anglais)

Trouvez une diététiste

C'est facile!

www.dietetistes.ca/trouvez